



SOYEZ PRÉVENUS DES RISQUES EN TEMPS RÉEL

Inscrivez-vous ou mettez à jour vos coordonnées !

www.ccpro.fr/_/alerte

Dans le souci de renforcer la sécurité des personnes et des biens, la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange dispose, en cas de risque majeur, d'un **système d'alerte téléphonique** permettant d'informer rapidement et personnellement tous les foyers, mais également les commerces et établissements professionnels installés sur le territoire de la CCPRO.

Pour prévenir l'ensemble de la population, **il est primordial que chacun ait renseigné les informations du formulaire 'Viappel'**.

Si la situation l'imposait, il vous serait adressé, directement sur votre téléphone, un message vous informant de la situation et des mesures à suivre pour le bon déroulement du déploiement des services de secours et d'intervention.

Dans la rubrique *autres remarques*, n'hésitez pas à nous indiquer des éléments majeurs vous concernant (vivant seul(e), en situation de handicap, problème de santé, ...).

Pour être prévenues, les personnes résidant sur le territoire de la CCPRO doivent avoir renseigné le formulaire ci-contre.

Avez-vous fait cette démarche ?

N.B. : N'oubliez pas de nous informer en cas de changement de numéro de téléphone (fixe ou mobile), d'adresse ou même de situation .



Formulaire d'inscription *Viappel* 1 coupon/foyer

Je soussigné(e) Mme M.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse : _____

Code postal: 84 _____ Commune: _____

autorise la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange et la Commune à me contacter par téléphone :

→ lors d'un évènement de type Risque Majeur

→ pour un test annuel de vérification du bon

fonctionnement du système.

2 numéros de téléphone peuvent être enregistrés pour un même foyer.

Tél. 1 : _____

Tél. 2 : _____

Je suis client(e) FranceTélécom

REMARQUES vivant seul(e) en situation de handicap

Autre(s) : _____

Signature :

Bulletin à compléter au **stylo bille**

> à renvoyer par mail à : service@cedralis.com

> ou à déposer dans votre mairie



Les Risques Majeurs, quels sont-ils ?

risque inondation, risque feu de forêt, risque sismique, risque industriel, risque de transport de matières dangereuses, risque rupture de barrage, risque neige/verglas,..